



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Marché de travaux : Aménagement de la rue du Caire et du Boulevard Alsace Lorraine sur la commune de Pontivy valant modification du marché en cours d'exécution

DEL-2020-131

Numéro de la délibération : 2020/131

Nomenclature ACTES : Commande publique, Marchés publics

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 14/12/2020

Date de convocation du conseil : 08/12/2020

Date d'affichage de la convocation : 08/12/2020

Début de la séance du conseil : 19 heures

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : Mme Alice CONAN

Étaient présents : M. AMOURETTE Philippe, Mme CARREE Véronique, Mme CONAN Alice, Mme DELMOULY Véronique, Mme DORE-LUCAS Marie-Madeleine, Mme GUILLEMOT Annie, M. GUILLEMOT Michel, Mme GUILLEMOT Nathalie, M. GUILLERMIC Eric, M. GUILLOT Georges-Yves, M. HILLION Daniel, M. JACQUES Benoit, Mme JAN Florence, M. JARNIGON Michel, M. JESTIN Hervé, Mme JUIN Marianne, Mme LE BRIGAND Emmanuelle, M. LE BRIS Gabriel, M. LE CLAINCHE Jean-Pierre, M. LE GUERNIC Paul, M. LE LU Maxime, Mme LE MOUEL Marie-Christine, Mme LE NY Alexandra, Mme LE ROCH Gaëlle, Mme LE STRAT Christine, Mme LEPREVOST Meltide, M. MARCHAND Christophe, M. MERCEUR Jean-Jacques, Mme MINGAM Julie, M. MOUHAOU François-Denis, M. PIERRE Alain, Mme RAULT Claudine.

Était absente : Mme LE TUTOUR Maryvonne

Marché de travaux : Aménagement de la rue du Caire et du Boulevard Alsace Lorraine sur la commune de Pontivy valant modification du marché en cours d'exécution

Rapport de Véronique DELMOULY

Vu la délibération n°2020/049 du 26 mai 2020 portant attribution du marché de travaux pour l'aménagement de la rue du Caire et du Boulevard Alsace Lorraine sur la commune de Pontivy avec :

- La société PIGEON BRETAGNE SUD de Hennebont (56) pour le lot n°1 – « Terrassement Voirie Eaux pluviales » notifié par voie électronique le 3/06/2020 à 10h39 pour un montant de 247 908.20 € HT décomposé ainsi :
 - Tranche ferme : 166 780.20 € HT
 - Tranche optionnelle 1 « Aménagement de bassins et aire conteneur rue Parmentier » : 74 408.00 € HT
 - Tranche optionnelle 2 « Création d'un escalier au carrefour de la rue du Caire et de la rue Napoléon » : 6 720.00 € HT
- La société GROUPE HELIOS de Caudan (56) pour le lot n°2 « Signalisation » pour un montant de 19 151.20 € HT notifié par voie électronique le 03/06/2020 à 10h35

Vu l'affermissement de la tranche optionnelle n°2 en date du 18 août 2020,

Vu qu'il convient de prendre en compte la réalisation de travaux supplémentaires pour le lot n°1 « Terrassement Voirie Eaux Pluviales »,

Vu l'article R2194-8 du Code de la Commande Publique du 1er avril 2019 portant sur les marchés publics autorisant la passation de modifications au marché dans les conditions suivantes : « Le marché peut être modifié lorsque le montant de la modification est inférieur aux seuils européens qui figurent dans l'avis annexé au présent code et à 10 % du montant du marché initial pour les marchés de services et de fournitures ou à 15 % du montant du marché initial pour les marchés de travaux, sans qu'il soit nécessaire de vérifier si les conditions prévues à l'article R. 2194-7 sont remplies. ».

Vu l'avis de la commission des achats du 30 novembre 2020 validant la proposition de travaux supplémentaires au lot 1,

Après en avoir délibéré, les membres de la commission précitée proposent de valider un avenant n°1 au lot n°1 – « Terrassement – Voire – Eaux Pluviales »

L'avenant a pour objet de prendre en compte :

- **La réalisation de travaux supplémentaires**
- La modification du montant du marché

Les travaux supplémentaires demandés à l'entreprise attributaire du lot n°1 concernent:

- La mise en sécurité de marches d'un escalier existant Rue du Caire
- L'arasement et l'engazonnement de l'accotement au long des caniveaux existants Boulevard Alsace Lorraine
- La reprise du profil en travers du chemin piétonnier côté lycée Jeanne d'Arc à proximité de l'Avenue Napoléon 1^{er}
- La modification du revêtement au niveau de l'aire de regroupement

(Voir plan de situation des travaux et devis joints)

Ces modifications génèrent une plus-value de 6 844.20HT représentant une augmentation de 3.94 % par rapport au marché initial et de 3.55 % par rapport au montant global de l'opération tous avenants cumulés (cf. tableau suivi comptable joint). Le nouveau montant de marché est désormais porté à la somme de 199 495.60 € HT. Les autres dispositions du marché demeurent inchangées.

Nous vous proposons :

- D'accepter la proposition de la commission des achats et de valider l'avenant dans les conditions présentées,
- D'autoriser Madame Le Maire à signer l'avenant venant modifier le marché ainsi que toutes les pièces annexes.
- D'inscrire au budget principal les crédits nécessaires à l'exécution de la prestation.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 15 décembre 2020

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**